M. Aliaksandr Ganevich

Ambassade de la République de Biélorussie

Quartierweg 6

3074 Muri

Cher Ambassadeur Ganevich

Depuis le 19 septembre 2020, la citoyenne suisse Natallia Hersche est emprisonnée en Biélorussie - uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté de réunion et d'expression.

Son arrestation lors d'un rassemblement pacifique a été arbitraire et effectuée avec violence par des hommes cagoulés. Le procès de Natallia Hersche a violé les principes internationaux de l'État de droit et a amené à une peine de 2 ans et 6 mois de prison pour des motifs politiques. Les organisations biélorusses et internationales de défense des droits de l'homme considèrent Natallia Hersche comme une prisonnière politique.

La détention de prisonniers politiques et la persécution des dissidents politiques sont de graves violations des droits de l'homme, que la Biélorussie, en tant qu'État faisant partie au Pacte international des droits civils et politiques, s'est engagé à respecter.

Je voudrais vous rappeler ces obligations internationales de votre pays et vous demander de veiller à ce que les droits à la liberté d'expression et de rassemblement soient garantis à tous les habitants du Belarus.

A la veille du procès professionnel de Natallia Hersche, qui doit avoir lieu le 16 février 2021, j'appelle les autorités biélorusses à libérer immédiatement et sans condition Natallia Hersche et tous les autres prisonniers politiques en Biélorussie.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.